



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2022-031

PUBLIÉ LE 2 FÉVRIER 2022

Sommaire

Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de Martinique / Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale

R02-2022-02-01-00001 - IRPSTI Antilles Guyane arrêté installation 01022022
signé (3 pages)

Page 3

Direction de la Jeunesse des Sports et de la
Cohésion Sociale de Martinique

R02-2022-02-01-00001

IRPSTI Antilles Guyane arrêté installation
01022022 signé



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°

portant nomination des membres de l'Instance Régionale pour la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants des Antilles-Guyane

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 612-4, L. 612-6 et R. 612-1 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Pierre MASSET, chef de l'antenne de Fort de France de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2021 relatif à la liste des organisations représentatives des travailleurs indépendants et à la répartition des sièges au sein du conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de l'Instance Régionale pour la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants des Antilles-Guyane :

1^{er} En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaires :

M. AGRICOLE (Roger Philippe)

M. BURDY (Patrick)

M. MONFORT (Gaston)

M. HUBERT (Patrick)

Mme BISTOQUET (Berthe)

Mme SAINTE-THERESE (Suzy)

Suppléants :

M. SALOMON (Henri)

Mme FAUNE (Rose-marie)

M. LUREL (Franck Eric)

Mme JEAMPI (Pierrette Monique)

Mme MARTINY (Odile)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):
Titulaires :

Mme JEAN-MARIE (Marie-andrée)

M. MIRTA (Jean-luc)

M. BRIVAL (Jean Louis Nicodème)

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE):
Titulaires :

Mme BONNET (Sandrine)

Mme LOUIS (Elsa)

Suppléants :

Mme CALLAS (Clarissa)

Mme FIOLI (Arsène)

Mme MANTRAN (Murielle)

Sur désignation de la Chambre Nationale Des Professions Libérales:
Titulaires :

Mme HO-A-CHUCK ABCHEE (Nathalie)

Suppléants :

M. KEITA (Mehdi)

2' En tant que Représentants des travailleurs indépendants retraités:

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):
Titulaires :

M. CHONVILLE (Christian)

M. JANDIA (Serge)

M. MARTIAL (Roger)

Suppléants :

M. CILLA (Marcel Guy)

Mme ALONZEAU (Juliette)

M. TARQUIN (Charles)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):
Titulaires :

M. IBOS (Joël Jean Henri)

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE):
Titulaires :

M. NICOLIN (Lionel)

Suppléants :

Mme HENAFF GIORDANO (Jeanne)

Sur désignation de la Chambre Nationale Des Professions Libérales:
Titulaires :

Mme CALMETTE (Mireille)

Suppléants :

M. CHRISTON (Claude)

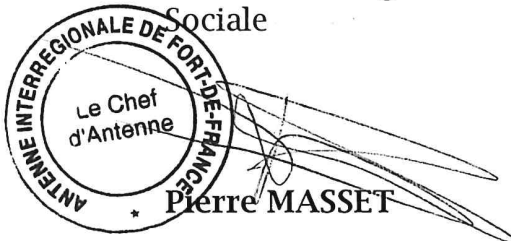
Article 2

Le chef de l'antenne de Fort de France de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs (RAA) de la région Martinique

Fait à Fort de France, le 1^{er} février 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
pour le ministre et par délégation,

Le Chef de l'antenne de Fort de France
de la Mission Nationale de Contrôle et
d'Audit des organismes de Sécurité
Sociale


* Pierre MASSET